

La ville de Nangis

(Seine et Marne) - 8710 habitants située à 45 min de Paris

RECRUTE

UN AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP)

Dans le cadre d'un parcours d'emploi compétences (PEC)

Poste à pourvoir dès que possible

Placé(e) sous l'autorité du Maire, et du responsable du service de la police municipale, vous aurez pour missions de :

- Appliquer les directives du Maire en matière de surveillance de la voie publique et de verbalisation dans le cadre des prérogatives liées à l'assermentation,
- Veiller au respect et à l'exécution des arrêtés municipaux,
- Surveiller et sécuriser les voies et biens publics,
- Contrôler le stationnement et la circulation,
- Surveiller et sécuriser les jours des marchés,
- Surveiller et sécuriser les différentes manifestations et festivités publiques,
- Sécuriser et surveiller le stationnement aux abords des établissements scolaires et assurer des missions d'ilotage en binôme avec un agent de police municipale,
- Assister aux Opérations Tranquillité Vacances (OTV) en collaboration avec les agents de police municipale,
- Accueillir, informer et orienter les usagers au sein du poste de la Police Municipale et sur les voies publiques, en développant le dialogue de proximité,
- Constater et verbaliser les différentes infractions faites sur le territoire de la commune,
- Rédiger et diffuser des rapports d'activités, comptes rendus et procès-verbaux liés à l'activité,
- Assurer des patrouilles pédestres, véhiculées, en VTT, en binôme avec un agent de la police municipale (ponctuellement seul),
- Travail en uniforme.

PROFIL :

- Intérêt pour la réglementation en matière de police municipale
- Sens du service public
- Respect de la déontologie, du devoir de réserve et de la hiérarchie
- Disponibilité
- Esprit d'équipe et maîtrise de soi
- Connaissance de l'outil informatique
- Permis B obligatoire
- Bonne moralité en vue d'un agrément judiciaire et d'une prestation de serment

QUALIFICATION

- Communication
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve
- Capacité à travailler en équipe

- Polyvalence et disponibilité
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve

REMUNERATION :

Rémunération : SMIC

HORAIRES ET PARTICULARITES

Planning variable en fonction des demandes de l'autorité territoriale ou de circonstances particulières.

Merci d'adresser votre candidature lettre de motivation + C.V à Madame le Maire - Hôtel de Ville - BP 55 - 77370 NANGIS **avant le 04 juin 2021** via recrutement@mairie-nangis.fr